



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

LOCALISATION ÉCORESPONSABLE DES BUREAUX

CHOISIR UN EMPLACEMENT POUR LES ACTIVITÉS DE BUREAUX

- **Pourquoi et comment** intégrer la notion d'écoresponsabilité dans le choix de localisation des bureaux ?
- Comment dépasser les obstacles aux décisions écoresponsables ?
- **Comment comparer** les options d'emplacement de bureaux selon leur caractère écoresponsable ?

CONSEIL - ENTREPRISES

Votre entreprise veut ouvrir ou déménager un bureau ? C'est le moment de choisir une adresse qui contribue à sa prospérité économique tout en réduisant son empreinte.

L'équipe de Vivre en Ville vous offre une gamme de services qui vont vous guider pour une prise de décision basée sur des arguments solides issus de la recherche et des meilleures pratiques.

Exemples de mandats possibles :

- Appuyer le choix de locaux parmi plusieurs emplacements présélectionnés grâce à des ateliers de mise en œuvre ou à un accompagnement sur mesure ;
- Développer des solutions pour répondre aux besoins spécifiques de l'entreprise dans le choix de localisation (p. ex. stationnement, proximité des clients et des partenaires, culture de travail).

CONSEIL - ORGANISATIONS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Votre organisation a pour mission de soutenir les entreprises dans leur développement et vous souhaitez les outiller dans leurs décisions immobilières ?

L'équipe de Vivre en Ville vous offre une gamme de services pour acquérir une expertise sur la localisation écoresponsable et outiller adéquatement vos entreprises membres ou clientes.

Exemples de mandats possibles :

- rédiger, selon vos besoins, des articles sur la localisation écoresponsable pour vos outils de communication (revue, blogue, actualités, infolettre, réseaux sociaux) ;
- Développer du contenu sur mesure pour vous transférer la compétence localisation écoresponsable.



CONTACTEZ-NOUS POUR OBTENIR UNE OFFRE DE SERVICE

ALEJANDRA DE LA CRUZ, Directrice - Aménagement du territoire et urbanisme
alejandra.delacruz@vivreenville.org

Communiquez avec nous pour plus de détails : vivreenville.org/conseil-et-accompagnement

4 FORMULES PROPOSÉES

INTERVENTION ▶ 5 à 15 minutes lors d'un évènement de réseautage

CONFÉRENCE ▶ 45 à 60 minutes suivies d'une période de questions

ATELIER DE FORMATION ▶ 2 à 5 heures ponctuées de questions et discussions/débats

ATELIER DE MISE EN ŒUVRE ▶ 3 à 7 heures sur un projet précis ou un plan en élaboration

ATELIERS

Vers un choix de localisation stratégique et écoresponsable des bureaux

■ ENTREPRISE ■

- **Atelier de mise en œuvre** conçu sur mesure pour votre entreprise
- À partir de la stratégie de l'entreprise, identifier la stratégie de localisation des bureaux et les moyens de dépasser les obstacles qui éloignent l'entreprise d'un choix écoresponsable
- Mesurer et comparer l'indice d'écoresponsabilité des différents emplacements présélectionnés pour éclairer la décision

Intégrer la notion de localisation écoresponsable dans les pratiques et dans les outils de l'organisation

■ ORGANISATION DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ■

- **Atelier de formation** présentant l'aspect stratégique de la localisation des bureaux
- Un argumentaire, des exemples inspirants et des outils pour encourager les entreprises à la prendre en compte dans leurs décisions immobilières
- Les stratégies de localisation écoresponsable qui apportent une plus-value tant à l'entreprise qu'à ses employés, à la collectivité et à l'environnement

CONFÉRENCES

Aligner la stratégie immobilière sur la stratégie de l'entreprise

- Les coûts cachés et les bénéfices liés à la localisation des bureaux
- Les stratégies pour tirer le meilleur parti à court et à long termes de la localisation des bureaux
- Les avantages collatéraux d'une localisation écoresponsable

Affirmer son leadership à travers son choix de localisation des bureaux

- Les bureaux comme créateurs de valeur, mais aussi comme vitrine de l'entreprise et moyen de concrétiser ses valeurs sur le développement durable et sur la responsabilité sociale
- Affirmer son exemplarité et faire une différence pour l'entreprise, pour les employés, pour la communauté et pour l'environnement
- Les outils pour assurer un choix écoresponsable

Anticiper la transformation du territoire : avantages et opportunités de localisation pour les employeurs

- Anticiper l'arrivée de projets immobiliers ou de projets de transport en commun : comment les entreprises peuvent se positionner avantageusement dans ce contexte
- Stratégies de localisation écoresponsable

POUR UNE PROPOSITION ADAPTÉE À VOS BESOINS

AMÉLIE CASTAING, Conseillère - Formations | amelie.castaing@vivreenville.org | 514.690.0611
 Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet pour plus de détails : vivreenville.org/formation

Les activités de conseil et de formation sont réalisées grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable (MobilisActions) et au soutien de la Caisse d'économie solidaire Desjardins :

Québec 

Desjardins
 Caisse d'économie solidaire

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org   

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
 FRÉDÉRIC BACK
 870, avenue De Salaberry, bureau 311
 Québec (Québec) G1R 2T9
 T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
 Montréal (Québec) H2X 3V4
 T. 514.394.1125